

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 16 SEPTEMBRE 2021

DELIBERATION N°2021.00341

SOUTIEN AUX INFRASTRUCTURES D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE RECHERCHE ET D'INNOVATION - VOLET « ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, RECHERCHE ET INNOVATION » DU CONTRAT DE PLAN ETAT-REGION 2015-2020 - ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES MINES DE SAINT-ETIENNE - PROJET MINES SAINT-ETIENNE TECH

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 10 septembre 2021

Nombre de membres en exercice : 71

Nombre de présents : 57

Nombre de pouvoirs : 5

Nombre de voix : 62

M. David FARA ne prend pas part au vote.

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Christiane BARAILLER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, Mme Stéphanie CALACIURA, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Régis CADEGROS donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
M. Denis CHAMBE donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,
M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à M. Patrick MICHAUD,
M. François DRIOL donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU,
M. Jean-Paul RAVATTE donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX

Le 24 septembre 2021

VIA DOTELEC - iXBus

93 02-042-24620770-20210916-02021003410

DATE D'APPÊCHAGE : 24 septembre 2021

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-Alain BARRIER, M. Jordan DA SILVA, M. Philippe DENIS,
M. Jean-Claude FLACHAT, M. Jérôme GABIAUD, M. Georges HALLARY,
M. Yves LECOCQ, M. Yves MORAND, M. Gilles PERACHE

Secrétaire de Séance :

Mme Siham LABICH

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 16 SEPTEMBRE 2021

SOUTIEN AUX INFRASTRUCTURES D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE RECHERCHE ET D'INNOVATION - VOLET « ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, RECHERCHE ET INNOVATION » DU CONTRAT DE PLAN ETAT-REGION 2015-2020 - ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES MINES DE SAINT-ETIENNE - PROJET MINES SAINT-ETIENNE TECH

Saint-Etienne Métropole a souhaité impulser, avec le soutien d'autres collectivités, en appui des établissements d'enseignement supérieur de son territoire, l'émergence et l'affirmation d'infrastructures de formation, de recherche et de transfert technologique attractives, pour accompagner son développement. A ce titre, à l'image de nombreux campus d'innovation dans le monde, les campus de notre métropole doivent être de réels lieux de vie et d'interactions entre étudiants, enseignants, chercheurs, entreprises et citoyens.

Mines Saint-Etienne Tech vise, via la restructuration d'une ancienne friche industrielle située à proximité du campus industriel de l'ISTP-IRUP et de l'entreprise PCI SCEMM, à accueillir un projet en lien avec la manufacture du futur et comprenant notamment :

- Une ligne pilote de fabrication additive métallique,
- Un learning lab et un living lab,
- Des locaux réservés à des start-ups ou spin-offs dans le domaine de la fabrication additive métallique.

Ce projet permettra de :

- Développer l'offre technologique par la mise en place de plusieurs lignes pilotes modulables dans le cadre de démonstrateurs industriels et numériques,
- Former les étudiants et les salariés (en particulier de PME du territoire) en développant une offre de formation tout au long de la vie,
- Accompagner les TPE et PME vers l'industrie du futur.

Par délibération du Bureau en date du 06 juillet 2017, Saint-Etienne Métropole a acté une subvention de 850 000 € à l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne au titre de l'opération « Mines Saint-Etienne Tech ». Le décalage d'obtention de certains financements ainsi que des amendements au programme pour mieux l'adapter aux besoins du tissu économique local ont généré un décalage de 2 ans dans l'exécution de l'opération. Il est à noter que le démarrage des travaux a été planifié en février 2020 pour une livraison à la rentrée de septembre 2021. La convention de financement entre Saint-Etienne Métropole et l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne arrivant à échéance le 31 décembre 2019, celle-ci a fait l'objet d'un avenant en date du 12 septembre 2019 prolongeant la durée de validité de celle-ci au 31 décembre 2021.

Lors des études préparatoires, une pollution des sols a été décelée sur le site. La nature et les taux des produits chimiques détectés, dont la présence est due au passé industriel du bâtiment, ont nécessité une dépollution avant la mise en œuvre effective des travaux.

En conséquence, le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) a dû être modifié pour prendre en compte ces éléments de dépollution, ce qui a retardé sa validation. De ce fait, le démarrage du projet et notamment la notification des marchés de travaux et les ordres de services afférents ont été décalés sur l'année 2021.

Il est donc proposé un avenant à la convention de financement portant notamment sur les échéances de caducité des versements de fonds réactualisées, et par voie de conséquence, sur la prolongation de ladite convention jusqu'au 31 décembre 2023.

L'échéancier des versements serait le suivant :

| Années / Opérations | 2021 | 2023 |
|---------------------------------|---|--|
| Projet Mines Saint-Etienne Tech | 425 000 € au vu de l'ordre de service du démarrage des travaux | 425 000 € au vu d'un certificat d'achèvement des travaux et d'un état récapitulatif des dépenses visé par l'Agent Comptable |
| TOTAL | 425 000 € | 425 000 € |

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve le projet d'avenant à la convention de financement entre Saint-Etienne Métropole et l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne au titre du projet « Mines Saint-Etienne Tech » ;**
- **autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant à la convention de financement entre Saint-Etienne Métropole et l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne au titre du projet « Mines Saint-Etienne Tech » et toutes pièces nécessaires à la résolution satisfaisante de cette affaire ;**
- **les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal INUM/204112/CAMPU.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,



Gaël PERDRIAU